



Contrat avec entrepreneur first

Par **Arcturus**, le **11/09/2018 à 10:51**

Bonjour,rnrnJe suis associé avec mon frère, nous hésitons à signer un contrat avec entrepreneur first, qui est un programme de création de startups. La "funding letter" que nous devons signer est disponible à l'adresse

suiivante:rnrn<https://docs.google.com/document/d/1sWtbaXppYXj44bWNYsCbwtWphfZiDv6wuRQZfdrG>

avons une interrogation par rapport à cette lettre: dans le cas ou nous ne levons pas les £80k et ne passons pas à la phase "launch", EF peut-il réclamer 5% des parts de notre entreprise ?rnrnLa lettre stipule: "If our investment committee determines that your team and idea are viable at the end of the Form phase, your team will move to the Launch phase (and receive investment from us, outlined below) and in exchange for your participation in Form we will be entitled to receive 5% equity in your company ("Form Equity")"rnrnDans nos discussions, ils nous assurent qu'ils ne demanderons pas 5% dans ce cas, mais la formulation de la lettre est ambiguë. Si l'abandon du programme après la phase "form" ne leur donne pas droit à 5%, ce chiffre/cette clause n'a aucune raison d'exister.rnrnMerci pour votre retour.

Par **Arcturus**, le **11/09/2018 à 11:14**

edit: le lien au format correctrn

<https://docs.google.com/document/d/1sWtbaXppYXj44bWNYsCbwtWphfZiDv6wuRQZfdrGtBI/edit#>

Par **morobar**, le **12/09/2018 à 08:06**

Bonjour,rnrnVous acceptez conventionnellement de vous soumettre à la loi anglaise.(others

terms alinéa C et D).